

PARIS, le 09/01/2007

ACOSS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
DU RECOUVREMENT ET DU SERVICE  
DIRRES

**LETTRE CIRCULAIRE N° 2007-005**

**OBJET : Modification du champ d'application du Versement Transport (art L. 2333-64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).**

***- A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique fixe le versement transport au taux de 1,05 % sur toutes les communes comprises dans son périmètre de transport urbain.***

Par délibération en date du 29 mars 2006, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (identifiant n° 9309723) a décidé de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006, le versement transport au taux de 1,05% sur toutes les communes comprises dans son périmètre de transport urbain, à savoir :

LE FRANCOIS, DUCOS, RIVIERE-PILOTE, RIVIERE-SALEE, SAINT-ESPRIT, LE VAUCLIN, SAINTE-LUCE, LE MARIN, LES TROIS ILETS, SAINTE-ANNE, LE DIAMANT, LES ANSES-D'ARLET.

Les informations relatives au champ d'application, au recouvrement et reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau ci-joint.

Le Directeur

Jean-Luc TAVERNIER

**CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT**  
(articles L.2333.64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Communauté d'agglomération de L'ESPACE SUD MARTINIQUE**

**N° IDENTIFIANT: 9309723**

COMMUNES CONCERNEES	Code INSEE	TAUX	CODE POSTAL	DATE D'EFFET	ORGANISME
- LE FRANCOIS	97210		97240		CGSS MARTINIQUE
- DUCOS <sup>1</sup>	97207		97224		
- RIVIERE-PILOTE	97220		97211		
- RIVIERE-SALEE <sup>2</sup>	97221		97215		
- SAINT-ESPRIT	97223		97270		
- LE VAUCLIN	97232		97280		
- SAINTE-LUCE	97227	1,05%	97228	01/09/06	
- LE MARIN	97217		97290		
- LES TROIS ILETS	97231		97229		
- SAINTE-ANNE	97226		97227		
- LE DIAMANT	97206		97223		
- LES ANSES-D'ARLET	97202		97217		

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique  
Lotissement Frangipanier  
97228 SAINTE LUCE

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie du Marin  
Bassin Tortue  
97290 LE MARIN

IEDOM LE MARIN - 45159 00005 3D130000000 36

<sup>1</sup> Le versement transport était déjà applicable sur la commune de DUCOS ( identifiant 9309719 ) au taux de 0,55% jusqu'au 31/8/2006.

<sup>2</sup> Le versement transport était déjà applicable sur la commune de Rivière Salée ( identifiant 9309715 ) au taux de 0,55% jusqu'au 31/8/2006.